

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Collège de la Vallée du Calavon 84220 CABRIERES D'AVIGNON 084

Arrondissement : inscrire ici le nom de l'arrondissement où s'est déroulée la réunion : APT (84)

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Texte communiqué par les professeurs de l'établissement :

« Quelques mois après un mouvement comme l'Education n'en avait jamais connu, le scepticisme et la suspicion dominant dans l'opinion des personnels vis à vis du « grand débat » lancé par le gouvernement. Des choix précis inspirent le questionnement imposé par la commission Thélot : les fiches privilégient certaines solutions au détriment d'autres et cherchent à forcer l'assentiment dans le diagnostic et les réponses. Elles opposent ce qui ne doit pas l'être. Elles centrent le débat sur la seule scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, poussant à une école fondamentale école-collège sur laquelle il faudrait recentrer l'effort, alors que l'avis du Haut Conseil de l'évaluation réaffirme la nécessité d'élever plus loin le niveau des qualifications et de poursuivre l'effort de développement des différents baccalauréats et des formations supérieures. Elles privilégient des thèmes qui nous semblent contestables :

- Polyvalence des maîtres au collège
- Développement de la formation tout au long de la vie, opposée au prolongement de la formation initiale
- Développement du contrôle continu aux examens ; Accroissement de la décentralisation et d'un renforcement de l'autonomie des établissements
- Renforcement du rôle de l'encadrement et des chefs d'établissement, en y associant les CPE
- Moyens de l'école qu'il faudrait se contenter de redistribuer

En outre, les choix qui inspirent le questionnement Thélot sont déjà anticipés, avant même que le débat n'ait eu lieu, par des décisions budgétaires catastrophiques. 13000 emplois supprimés dans le second degré à la rentrée 2004, dont 1500 d'enseignants, et surtout 2500 postes de stagiaires. On parle de plus en plus d'une suppression, cette année, du tiers des postes mis au concours, au moment même où le nombre des départs à la retraite est en train d'exploser. Le ministre annonce en outre 4000 suppressions de moyens de remplacement.

Les conclusions du débat semblent même avoir été tirées par le ministre, le 28 Octobre dernier, devant la commission des finances (« la perspective principale qui motive ce ministère est de poursuivre la décentralisation et la concertation ... Concernant les établissements secondaires, l'objectif reste un développement de leur autonomie...

D'autres champs d'économie sont possibles dans l'éducation. Certains passent par la redéfinition des services et la rationalisation de l'offre de formation, la mise en place de la bivalence des professeurs de collège serait une très bonne chose ». X.Darcos, lui, précise l'objectif du débat : le ministère s'interroge sur le fait de savoir s'il ne vaut pas mieux attendre que le grand débat n'amène naturellement à poser ces questions de façon concrète...

C'est donc sans aucune naïveté que nous abordons le débat organisé ici. Nous avons cependant fait le choix d'être présents parce que nous avons à cœur de débattre avec vous tous des vrais problèmes de l'école, de ce qui va, de ce qui ne va pas, et de ce qui pourrait aller mieux avec une politique qui prendrait les problèmes de l'éducation avec le sérieux qu'ils méritent. »

Numéro et titre du premier sujet traité : 13

Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté

Le numéro doit être celui du sujet tel qu'il apparaît dans la liste du 4 pages « Quelle École pour demain ? » exemple : 03 Vers quel type d'égalité, l'École doit-elle tendre ?

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

Remarque liminaire : L'école ne génère pas, à elle seule, des difficultés : La société doit d'abord régler les raisons d'exclusion sociale qui engendrent la rupture scolaire (habitat, chômage, exclusion culturelle, mauvaise insertion...)

- Intervenir dès l'école primaire et remédier aux difficultés dès qu'elles apparaissent. Les tests de CE2 et de 6^{ème} doivent déboucher sur la mise en place de remédiations systématiques. Cela suppose des moyens supplémentaires. Généraliser les RASED et ne pas les restreindre aux ZEP.
Rajouter une année d'apprentissage au CP en cas de difficultés (pas en tant que redoublement, mais comme prolongation de la classe de CP)
- Une prise en charge par des équipes incluant enseignants, CPE, COP, infirmières, médecins scolaires, assistantes Sociales, parents d'élèves
- Réduire les effectifs, surtout dès le primaire (15 élèves serait le grand maximum) pour une prise en charge personnalisée
- Repenser les programmes : Restreindre la quantité des connaissances et axer sur les méthodes communes à toutes les disciplines : Privilégier donc le savoir faire (ceci sans modifier les horaires disciplinaires)
- Mieux ventiler les horaires disciplinaires sur la semaine, par niveau, en prévoyant des temps réservés aux travaux de groupes et aux devoirs
- Pour les élèves handicapés, l'amélioration de leur intégration scolaire et, au niveau du second degré, le développement des UPI et la formation de professeurs spécialisés
- Pour les élèves en rupture scolaire, le passage dans une structure temporaire peut être envisagé pour leur resocialisation et leur réintégration scolaire, avec des équipes pluridisciplinaires formées
- Prise en charge des difficultés des personnels à qui sont confiés ces élèves
- Impliquer davantage les collectivités pour responsabiliser les parents
- Revaloriser le goût de l'effort
- Revaloriser la voie professionnelle

Numéro et titre du deuxième sujet traité : 07

Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

- Une formation de l'ensemble de l'équipe éducative est souhaitable, en formation initiale (Iufm) et en formation continue
- Banaliser, au niveau national ou académique, des journées d'information dans les établissements scolaires, en y incluant des professionnels et des anciens élèves (actions proposées aux élèves et à leurs familles, dès la 5^{ème})
- Développer des partenariats dès la 4^{ème} et renforcer les mini-stages en LEP
- Equilibrer et mieux répartir l'éducation à l'orientation sur les 4 années de collège afin d'optimiser une connaissance des filières et des métiers
- Réintroduction des classes spécifiques dès la 4^{ème}, pour des parcours diversifiés
- Affecter les moyens des IDD aux classes spécifiques
- Ouverture de nouvelles sections professionnelles en adéquation avec l'environnement économique

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

2 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

3 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal